

COLLEGE SAINTE-CROIX

FARNHAM, COMTE DE MISSISSQUOI, P. Q.

CANADA.

Cette institution, fondée en 1875, est dirigée par les religieux de Ste-Croix, bien connus en Canada et aux Etats-Unis par leurs nombreux établissements d'éducation.

Farnham, comme on le sait, est le point où convergent plusieurs des principales lignes de chemins de fer de la Province; ce qui donne au Collège Ste-Croix une position exceptionnellement avantageuse pour la facilité des communications avec les grands centres du Canada et des Etats-Unis.

Agréablement situé sur la rive droite de la rivière Yamaska, dans un beau site et sur un terrain élevé, l'Etablissement possède de beaux et grands bâtiments, une cour spacieuse munie de tout ce qui est nécessaire pour l'amusement des élèves.

L'excellence des cours au Collège Ste-Croix semble suffisamment démontrée par la prospérité rapide de l'Etablissement et par le grand nombre d'élèves sortis de son sein qui occupent actuellement les positions des plus avantageuses dans le commerce.

Le but des religieux de Ste-Croix, à Farnham comme ailleurs, est d'offrir aux familles les garanties d'une éducation essentiellement chrétienne et les avantages d'une solide instruction.

Les maîtres s'efforcent avant tout d'inspirer à leurs élèves une piété éclairée, de développer en eux de nobles et généreux sentiments et de les initier à des habitudes de travail, d'économie et de politesse.

L'enseignement, purement commercial, comprend toutes les branches du haut commerce. Il se donne simultanément dans les deux langues française et anglaise, en cinq ans.

CLASSE D'AFFAIRES

Les élèves qui ont fait leur troisième année sont admis en cette classe. Elle comprend deux ans, et a pour but de donner aux élèves l'avantage de se livrer à la pratique des affaires. Dans ce département on s'occupe de ventes, d'achats, d'opérations de banque, et enfin de transactions commerciales de toutes sortes. L'Administration n'a rien épargné pour en rendre les cours aussi attrayants que profitables. Le local est spacieux; l'aménagement fait avec goût et bien adapté aux besoins du Cours.

Les élèves finissants de cette classe qui conservent aux examens les deux tiers des points alloués, reçoivent un brevet de capacité, pourvu toutefois qu'ils aient subi des examens satisfaisants en français.